MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, VENDREDI, 7 MAI 1852.

PREMIÈRE PAGE:—Remise de la barrette à S. E le Cardinal-Archevêque de Bordeaux.—France:—La Sorbonne.

FEUILLETON:— LE MONTAGNARD OU LES DEUX RÉPUBLIQUES:—1793—1848.—Seconde partie 1848.—(Suite.)

OBITUAIRE.

Avant hier, est décédé au collége des Jésuites de cette ville, le révérend Frère George Knowlson, Clerc Minoré et Novice Scholastique de la Compagnie de Jésus, âgé de 17 ans, 5 mois et 20 jours, après 20 mois et 15 jours de religion. Ses restes ont été déposés hier dans les voûtes de la Cathédrale, après le service chanté par le R. P. Martin, recteur du Collége, où ce jeune et pieux novice, converti à la religion catholique seulement depuis 22 mois, est mort comblé de toutes les consolations que procure cette religion si sainte, surtout aux approches de cette heure terrible.

J. P. R.

Nous recevons de Lyon des rapports favorables sur la santé de Mgr. Prince et de M. LaRocque, qui ont fait dernièrement un voyage à Naples. M. Lagorce, qui les avait accompagnés jusqu'à Rome, a dû s'embarquer au Hâvre le 26 avril, pour le Canada, après des études laborieuses accomplies dans l'intérêt de l'Institution des sourds-muets dont il est le directeur.

Le Bourbonnais.—Renseignements positifs.

Nous sommes en position de fournir à nos lecteurs canadiens des renseignements tels sur le Bourbonnais, que nous avons lieu d'espérer qu'ils auront l'effet de contenter les esprits sérieux et de refroidir au moins les enthousiastes. Dans cette investigation d'un haut intérêt public, un seul objet mérite et obtient toute notre sollicitude : le bien des colons émigrants; mais à cela nous ajouterons, comme nous l'avons fait ci-devant : "LA VÉRITÉ SUR LE BOURBONNAIS."

Cette vérité, à l'instant où nous écrivons, manque à une foule d'émigrants déjà sur le chemin qui les conduit à Bourbonnais; elle manque également à bien d'autres auxquels nos communications n'arriveront pas à temps pour les désabuser et les retenir au moment du départ. Tant pis certainement, mais la faute n'en sera pas à nous.

Par ces mots *vérité sur le Bourbonnais*, nous voulons dire "TÉMOIGNAGES RAISONNÉS S'APPUYANT SUR DES NOMS RESPONSABLES ET DÉCLINÉS EN TOUTES LETTRES DANS NOTRE JOURNAL." C'est là ce que nous avions exigé des prôneurs de l'émigration à Bourbonnais, et ce qu'ils n'étaient point en état de fournir. Si notre circonspection alors était un crime à leurs yeux, quel le contenance feront-ils leur tour devant leurs milliers de dupes ?

Oui, nous ne saurions trop le redire : ici la vérité exige toute circonspection sur les moyens de l'établir ; et le grand nombre d'émigrants du Canada qui se portent vers Bourbonnais ce printemps, tiendront responsables des malheurs de leur position à l'étranger, les prôneurs irréfléchis de cette émigration fatale.

Jusqu'ici MM. Chiniquy et Courjault ont été les seuls à vanter les *avantages* des établissements dans le Bourbonnais (1). Tous deux ont été formellement contredits par Mgr. de Chicago. Quant à cette lettre de M. Vandeveldé, on sait que nos adversaires, amis de M. Chiniquy plutôt que de l'exactitude, amis de l'émigration plutôt que de leurs compatriotes, n'avaient pas jugé possible d'en atténuer l'effet autrement qu'en portant contre le rédacteur des *Mélanges* l'accusation de l'avoir *tronquée*. Cette grande conception ne tarda pas à s'évanouir en présence de l'original même de la lettre de Mgr. de Chicago attestant notre bonne foi et la légèreté plus qu'étrange de nos adversaires sur cet article.

Puisque la lettre de Mgr. de Chicago était pleinement vraie, nous avions donc en présence sur cette question, d'un côté MM. Chiniquy et Courjault, de l'autre, Mgr. Vandeveldé, évêque de Chicago.

Cependant, dans une seconde lettre qu'il nous adressait en même temps qu'au *Moniteur Canadien*, à la date du 29 Mars 1852, Mgr. de Chicago (1) apprend au public canadien que M. Courjault lui avait écrit le 22 mars : " Je crois voir s'amoncéler des nuages bien sombres qui avant peu amèneront une fameuse tempête... D'après les connaissances que j'ai acquises, PAS MOINS DE 1,500 FAMILLES VONT ARRIVER DU CANADA. QU'ALLONS-NOUS DEVENIR! Que deviendra surtout cette.—Déjà l'un et l'autre ont INDUIT EN ERREUR certaines familles qui s'étaient confiées à eux, et les s.... ne leur sont pas ménagés."

M. Courjault, qui, au rapport de Mgr. de Chicago, est dévoué de corps et d'âme au *bien spirituel* des canadiens à Bourbonnais"—ce que nous savions déjà.—M. Courjault, reconnaissant d'une manière aussi formelle le triste sort qui attend au Bourbonnais cette année, *quinze cents familles* d'emigrants du Canada, bien qu'il " n'encourage pas directement l'émigration ", n'en fait pas moins " ce qu'il peut (voir la lettre en dernier lieu citée de Mgr de Chicago) pour ceux qui vont augmenter sa colonie." Tout cela est fort convenable assurément. Mais que la gratitude ne lui devraient pas les canadiens emigrants ou sur le point de le devenir, s'il leur eût fait connaître expressément et *plus tôt* par la voie de la presse, la triste vérité sur la condition actuelle des colons du Bourbonnais!

Quoiqu'il en soit de cette opinion *certaine* (puisque deux véridiques témoins l'affirment hautement) de M. Courjault, il résulte qu'il n'y a présentement qu'*une* opinion en faveur de l'émigration actuelle, à Bourbonnais : celle du Rév. M. Chiniquy.

Voilà donc M. Chiniquy (2) en présence de deux contradicteurs connus : Mgr. de Chicago, et le Rév. M. Courjault. A ces deux légitimes contradicteurs nous en ajoutons un troisième, à savoir ; M. O. M. Clark, résident de Bourbonnais homme instruit et considéré, nous dit-on, dans l'endroit qu'il habite.

Outre ce troisième contradicteur fort compétent, nous en avons à produire quelques séries d'autres. La première sera de quatre ; ce qui élevera à sept le nombre des témoignages concordants sur les *désavantages* de l'extrême misère des établissements actuels à Bourbonnais. Nous avons toute une histoire à raconter ; le voyage de quatre braves Canadiens de l'une des paroisses de ce district, qui, *après avoir* (ce sont eux qui nous l'écrivent) *fait la folie de vendre leurs biens*," sont partis, le 23 mars, pour le Bourbonnais, où une déception complète, en les éclairant un peu tard sur les prétendus *avantages* de cette colonisation lointaine, les a déterminés à revenir au plus tôt dans leurs foyers où, heureusement, ils avaient eu la sage précaution de laisser leurs familles.

Nous donnerons un sommaire de leur récit dans le prochain numéro.

Nous appelons maintenant l'attention du public sur la lettre qui suit de M. Clark. Elle est rose et nous l'avons traduite avec soin par le désir de rendre fidèlement chacune de ses pensées. Les titres dont nous avons fait précéder chacun des paragraphes indiqués par des chiffres, sont de nous ; ils feront connaître au lecteur les points essentiels dont traite notre correspondant.

Nous n'avons pas besoin de dire que nous conservons l'original de la lettre de M. Clark. Nous l'exhiberons volontiers aux intéressés et même aux incrédules ; il en sera ainsi des autres écrits que l'on nous a fait parvenir sur le Bourbonnais. Il est satisfesant pour nous d'ajouter que nous n'avons nullement sollicité ces lettres, venant de personnes qui, personnellement, nous sont inconnues. Nous ne communiquons avec le Bourbonnais que par l'entremise de notre feuille. On veut bien nous écrire dans l'intérêt du public canadien ; nous recevons ces données avec faveur et, plus encore, avec gratitude.

(1) Que le *Moniteur Canadien* veuille bien nous permettre de dire que son correspondant *anonyme* de Bourbonnais n'est pas du tout une *troisième* autorité *distincte* de celles de MM. Chiniquy et Courjault. Nous observerons cependant que c'eût été au *Moniteur* à nous le dire, et non pas au public à l'apprendre de nous.—(*Réd.*)

(1) Voyez les *Mélanges* du 16 avril.

(2) Nous savons que l'on a prétendu que le Rév. M. Chiniquy *n'invite point à l'émigration ses compatriotes du Bas Canada*. De fait, nous ne prétendons pas que M. Chiniquy ait adressé par la voie des journaux une *invitation* directe, et nous accordons à ses amis ce qu'ils veulent. Seulement, nous le considérons avec le public comme le propagateur de l'émigration canadienne au Bourbonnais. Si nous nous méprenons, qu'il veuille nous le dire ; nous le croirons volontiers, et serons bien aise qu'une telle cause n'ait plus à revendiquer pour elle le patronage influent de M. Chiniquy. (Réd.)

Bourbonnais.

A L'ÉDITEUR DES MÉLANGES RELIGIEUX.

Cher Monsieur,

Il paraît, tant par les journaux Canadiens qui arrivent à ce bureau de poste, que par des lettres privées du Canada que l'émigration Canadienne qui, pendant les dernières années, s'est engagée si fortement de ce côté, promet de s'accroître considérablement dans la saison actuelle. Il paraît aussi, d'après la même source, que quelque personne, ou un certain nombre de personnes (probablement intéressés à la chose) font le plus grand effort pour augmenter autant que possible cette émigration, déjà trop considérable, en donnant des peintures extravagantes des avantages de cette contrée dans les colonnes des feuilles Canadiennes, particulièrement dans celles du *Moniteur* et du *Pays*.

A l'égard du sujet même de l'émigration, le peuple Américain n'y est comparativement pas intéressé. Les Etats-Unis d'Amérique seront toujours disposés à accueillir à bras ouverts l'étranger à qui il arrivera de venir s'établir dans le territoire. Mais il paraît non seulement fort ridicule aux citoyens de Bourbonnais et de ses environs, tant Canadiens qu'Américains, mais c'est encore à leurs yeux un très grand *tort* que de décrire aux Canadiens présentement au Canada, ce pays, de la manière qu'on le fait dans les colonnes de ces journaux.

Que ce territoire (l'Illinois) soit un grand pays, on ne le conteste pas. Les ressources en sont presque illimitées, le sol en est fertile, le climat comparativement salubre, et il a des éléments de prospérité que ne surpassent ceux d'aucun autre pays, et bientôt il sera traversé par les grandes voies de locomotion de l'époque, les canaux et les chemins de fer, dans une proportion qui ne sera dépassée par aucun autre Etat de l'Union. Nos institutions politiques, civiles et religieuses font l'admiration du monde ; et l'homme jouissant d'une bonne position parmi nous, peut se féliciter lui-même de ce que ce lot lui soit échu dans des terres et en des lieux agréables. On peut en dire passablement à notre avantage, et ne dire que *la vérité*. L'émigration des pays étrangers est plus ou moins obligée de s'arrêter ici. Les choses en étant ici, il est essentiellement nécessaire, pour la réussite de l'émigrant, qu'il soit convenablement mis en état de juger de la véritable nature du pays qu'il a choisi pour sa future résidence, avant d'y émigrer. Lorsque, sur des représentations fausses, provenant de l'ignorance ou de la malignité, telles que l'on en fait et par lettres particulières et par le moyen des colonnes de quelques-uns des journaux Canadiens, on lui apprend à croire qu'en venant ici, il trouvera une terre où règne un été perpétuel, une terre où très peu ou nul travail manuel n'est nécessaire pour se procurer la plus grande aisance de la vie, il y émigre en conséquence, et ne prenant ses mesures que d'après le pays dont il dépend, ne doit-il pas, à son arrivée ici, éprouver non-seulement la déception la plus amère, mais encore la ruine totale de ses espérances pécuniaires ? Ceci s'appliquera plus particulièrement à l'homme qui n'a que des ressources minimes.

Sans m'arrêter aux représentations fausses ci-haut mentionnées, permettez-moi d'énoncer quelques faits de l'histoire naturelle de ce pays du Bourbonnais et de ses environs, faits que personne ici ne contestera, et faits cependant à l'égard desquels on semble être dans une très grande ignorance en Canada, si les communications insérées dans les journaux canadiens sont le critérium à l'aide duquel on puisse en juger.

CHEMIN ET DISTANCE DE BOURBONNAIS A CHICAGO.

I.—Le Bourbonnais est situé à environ 60 milles au sud de Chicago, sur le Lac Michigan. Entre ce territoire et Chicago existe un chemin " de terre," qui n'est presque pas travaillé, et par lequel un attelage peut aisément passer durant 6 ou 8 mois de l'année seulement. Pendant les deux derniers mois, et présentement encore, les voitures chargées et celles qui ne le sont pas, n'y ont cheminé qu'avec la plus extrême difficulté.

CANAL " D'ILLINOIS ET DU MICHIGAN."

II.—Le canal de l'Illinois et du Michigan s'étend de Chicago, au sud-ouest, jusqu'à Peru, sur la rivière des Illinois, et il ne vient pas jusqu'à plus de 25 milles d'ici. Il ne sert pas à la navigation des bateaux " toute l'année," étant congelé pendant l'hiver.

L'HIVER A BOURBONNAIS.

III.—Ici l'été n'est pas perpétuel. Nos hivers sont très rigoureux (*very severe.*) Il n'y a pas une grande quantité de neige, mais le froid est glacial et les vents pénétrants. L'idée que " la neige est chose inconnue ici." et qu'il n'y a jamais de glace à Bourbonnais, est un sujet dont on s'amuse beaucoup parmi nous. Le bois de chauffage, et des vêtements chauds pour l'hiver sont nécessaires ici autant qu'ils le sont chez vous.

LE BOIS A BOURBONNAIS.—ETENDUE DES TERRES.

IV.—Il n'y a pas ici de bois suffisamment, au contraire. Le bois (bûché) de Bourbonnais (*Bourbonnais Grove*) a environ quatre milles d'étendue et moins d'un mille de largeur, et il se trouve du côté nord-est de la rivière Kankakee. Sur la lisière nord-est de ce bois, auquel les prairies confinent, est situé le village de Bourbonnais. Les établissements français (canadiens) comprennent une étendue de cinq ou six milles dans la prairie. Les colons, pour la plupart, possèdent deux, trois, six, et quelques uns dix acres de terre, et d'autres davantage. Le bois est totalement aux mains de quelques individus, et c'est avec la plus grande difficulté qu'on en peut acheter une quantité quelconque, à moins qu'avec la terre boisée on ne prenne celle qui est en prairie, et, bien que ce bois soit en grande partie disparu sous la cognée, cependant, toute portion de terre dénommée terre à bois, se vend, lorsqu'elle se vend toutefois, à un prix très élevé, par exemple, de 10 à 30 dollars l'acre.

COUT DES TERRES.

V.—La terre est comparativement chère ici, que ce soit terre de prairie ou terre à bois. Il n'y a près d'ici que peu de terres publiques, et le prix de ce qu'il en reste a haussé jusqu'à deux dollars 50c. (12s. 6d.) par acre, ces terres étant situées dans un rayon de cinq milles du chemin de fer central de l'Illinois, et le tracé de ce railroad étant à un mille Est de l'église de cet endroit (1). Pour l'homme disposant de faibles moyens, le tems de s'établir confortablement dans cette paroisse est passé. C'est un dicton vulgaire ici que Bourbonnais n'est nullement une place pour l'homme pauvre, surtout pour le cultivateur pauvre. Une acquisition faisable dans ce lieu, exige au moins huit cents dollars, et deux mille dollars seraient plus près du chiffre d'une telle acquisition. Aux établissements de *Beaver Creek*, paroisse du Rév. Charles Chiniquy, la terre est à meilleur marché, et le bois plus abondant. Les petits cultivateurs de cette paroisse, en autant qu'ils peuvent trouver à vendre, ainsi qu'un grand nombre de ceux qui n'ont pas de ferme, quittent le Bourbonnais pour aller aux établissements de *Beaver Creek*.

LE CLIMAT A BOURBONNAIS.

VI.—Il est vrai que les bestiaux et les récoltes passent l'hiver " à la belle étoile," mais la raison de cela, ce sont les faibles moyens des cultivateurs. Un abri pour les chevaux, les bestiaux et les moissons, est tout autant nécessaire parmi nous qu'il l'est en Canada. Ici, sans doute, les hivers ne sont pas aussi longs qu'ils le sont en Canada, mais aussi ennuyeux et pleins d'ouragans tempestueux. Le 8 de ce mois, nous eûmes un ouragan de neige qui, par sa rigueur au préjudice des bestiaux sans refuge, peut difficilement être surpassé en aucun autre lieu.

LES HABITATIONS A BOURBONNAIS.

VII.—Plusieurs, à Bourbonnais, sans doute, habitent des maisons construites en 15 jours, mais l'on sait bien ici qu'un grand nombre des maladies et des décès dont nous avons notre bonne part, sont causés par l'exiguité et l'insalubrité des habitations chétives et mal closes qui sont particulières à cet endroit. Il est autant besoin de maisons confortables et commodes ici que chez vous.

TAXES FONCIÈRES DANS LE BOURBONNAIS.

VIII.—L'impôt général sur les propriétés est d'environ un par cent. La taxe annuelle sur un lot de 80 acres est au prorata de deux dollars.

DENRÉES.—CE QU'ELLES COUTENT.

IX.—Les denrées sont très rares et se vendent cher, excepté la farine et le blé d'inde. Il y a beaucoup de farine à Chicago et à Joliet. Le blé ne vaut pas plus de 25 *cents* (50 sous) le minot. Les épiceries sont passablement à bon marché, mais les VIANDES sont TRÈS chères et rares et doivent demeurer telles toute la saison. A tout prendre, les denrées sont à des prix plus élevés et sont plus rares qu'elles ne l'ont été en aucun temps pendant les quatre années dernières. Il est difficile de se procurer des patates, à quelque prix que ce puisse être.

L'ÉMIGRATION A BOURBONNAIS.—QUELLE POSITION VONT Y CHERCHER LES PERSONNES QUI Y ÉMIGRENT PRÉMATURÉMENT.

X.—S'il est vrai que mille familles émigrent ici à cette saison, sur ce nombre, 980 se trouveront " dehors" dans cette paroisse. Combien de familles le Rév. Père Chiniquy est-il en état de pourvoir, je ne saurais le dire. Le Rév. Chiniquy fait en ce moment un effort pour établir une vaste colonie de Canadiens Français à Beaver Creek, à douze milles au sud de cette place, où, dès que le bureau des terres s'ouvrira, en juin prochain, l'on pourra acheter les terres du gouvernement, tant en prairie que boisées, à un dollar 25 *cents* (6s. 3d.) l'acre.

Si l'émigration canadienne est cette année seulement de moitié, ou d'un tiers, aussi considérable qu'on nous dit ici qu'elle le sera, il y aura parmi les émigrants beaucoup de souffrance, de maladies et de décès. Trouveront-ils des demeures ? trouveront-ils des provisions ? Le Bourbonnais a eu ci-devant à énumérer une série effrayante de misères et de décès, et la cause en était due à l'encombrement des maisons et au défaut de nourriture saine pour la consommation, par suite de la forte émigration, lorsqu'elle n'était pas un dixième de ce qu'on s'attend à la voir devenir cette année. Comme je l'ai dit plus haut, cette contrée est un pays considérable. Ceux des premiers colons qui ont passé par l'adversité, et ont vécu malgré cela, sont, pour la plupart, tant Canadiens qu'Américains, dans de bonnes circonstances, vivant avec indépendance, jouissant d'un bien-être réel, défiant le besoin, en chemin d'améliorer leur condition pécuniaire d'une année à l'autre, et ne sont nullement impatients de retourner au Canada ; mais ils ont éprouvé des temps difficiles en ce lieu ; et si le Canada envoie à cette région, ce printemps, sa population, comme plusieurs semblent le désirer, et comme chacun s'y attend, l'on verra des temps encore plus durs.

Le Rév. M. Courjault m'a dit l'autre jour : " Que l'émigration canadienne s'achemine dans cette direction, si elle le veut, trouvera *par derrés*, autant qu'elle trouvera à se pourvoir, et *tout sera bien*." C'est là l'idée vraie. Nous avons un territoire étendu, un sol riche, des concessions faciles pour un homme ayant de quoi les acheter ; et l'émigrant qui vient ici bien pourvu de connaissances et d'argent, et disposé à prendre les choses de SANG-FROID, et qui, ayant acquis une ferme, adoptera les modes américains de culture, devra réussir dans des circonstances ordinaires.

Un homme vivant chez vous dans de bonnes circonstances, devrait bien réfléchir sur cette matière avant de se déterminer à troquer son pays natal contre ce sol étranger; et, naturellement, ceci s'applique avec plus de force encore à l'homme pauvre, surtout s'il a une famille. Si les canadiens Français se proposent d'émigrer ici, ils devraient étudier d'abord la nature de ce pays, ses avantages et ses désavantages, avant de quitter le Canada, et venir ensuite ainsi préparés contre les éventualités. Les émigrants dans un pays nouveau comme celui ci, ont besoin de bras et de cœurs forts. La presse canadienne a aussi un devoir à remplir en cette matière : c'est de cesser la publication de rapports extravagants et fabuleux sur notre compte, et, au lieu de cela, de DIRE LA VERITÉ.

Je dirai pour finir que je demeure présentement dans la paroisse du Rév. M. Courjault, à Bourbonnais. Je fais mes affaires ici, où l'on me connaît bien. J'ai habité ici et dans un rayon de 14 milles de l'endroit, durant les six années dernières. Je n'écris pas ces choses pour votre journal, mais pour vous-même ; cependant, il vous est libre d'en faire tel usage qu'il vous plaira.

Je suis respectueusement, Votre, etc.

M. O. CLARK.

P. S.—XIe.—J'allais oublier une chose. L'un des avancés saillants sur les affaires d'ici, qu'on a fait dans les journaux canadiens, est celui-ci : que quarante acres de terre en prairie peuvent être achetés ici pour 50 dollars ; que cette terre étant alors mise en culture, la première récolte acquittera les frais d'amélioration et le prix de la terre. Ceci est extravagant au dernier point et entièrement fabuleux. Ceci peut avoir eu lieu dans un très petit nombre de cas et sous les circonstances les plus favorables, comme celles de bonnes récoltes et des hauts prix qu'elles obtiennent. Le père de famille qui aura employé tout son argent à l'acquisition de ses 40 ou 80 acres de prairie non encore en état de culture, avec peut-être quelques arpens de bois, un attelage et une maison logeable, se trouvera pendant quelques années dans une position bien difficile. S'il a de l'industrie, de la persévérance, de l'énergie et de l'économie, il pourra parvenir et mettre sa ferme en état, sinon il devra échouer ; mais la plupart réussissent éventuellement. Consultons les chiffres. Le coût de la mise en culture de la terre de prairie est à deux piastres l'arpent. Quant à la clôture en terre, ou quant à savoir si elle est bonne à quelque chose, c'est ce que j'ignore ; personne n'en fait usage s'il peut s'en dispenser ; mais la clôture de perches, la moins coûteuse que nous ayons, coûte au moins 40 *cents* la pièce. Il faut une clôture d'un mille d'étendue pour enceindre 40 acres ; ce qui fait 128 piastres, élevant les frais de la culture et de clôturage à 208 piastres. La récolte du blé d'inde sur la terre (*sod*) peut être de 25 minots par arpent, et 20 *cents* par minot pour ce produit est un prix élevé. Cela donne 200 piastres. Vous voyez donc que la récolte ne paie pas la mise en culture et le clôturage sous les *meilleures circonstances*, et ce calcul ne sera pas réalisé dans la pratique. La récolte est presque toujours beaucoup moindre, et 15 *cents* par minot pour le blé d'inde en représentent mieux la valeur.

J'ai acquis beaucoup d'expérience dans la culture du blé d'inde sur la terre, où l'on jugeait que je réussissais bien, et ma récolte a seulement acquitté mes frais de culture et de récolte. Le blé récolté sur la terre paie quelquefois mieux, mais plus souvent encore il manque totalement. Dans le fait, la récolte du blé est trop hazardeuse pour que l'on puisse y compter en aucune manière à Bourbonnais.

M. O. CLARK.

(1) La compagnie qui a commencé la construction de ce chemin de fer n'a pu parvenir à négocier en Angleterre l'emprunt qu'il lui faut pour achever l'entreprise. (Réd.)

Tempérance.

On nous transmet pour être publiée la requête suivante de la Municipalité de Huntingdon, au Gouverneur-Général, le sollicitant d'interrompre, dans l'intérêt de la moralité publique, les octrois de permis (*licences*) d'auberges. Le conseil Municipal de Huntingdon, comme on peut le voir par la supplique, avait préalablement adopté une résolution dans le même sens.

A Son Excellence le très honorable James Bruce, Comte d'Elgin et Kincardine, gouverneur en chef des provinces de Sa Majesté, le Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, et l'Ile du Prince Edouard, gouverneur général de toutes les provinces de Sa Majesté sur le continent de l'Amérique du Sud et vice amiral d'icelles, etc., etc., etc.

La requête de la majorité des conseillers de la municipalité de Huntingdon a l'honneur de transmettre à votre Excellence la résolution de la municipalité de Huntingdon, par laquelle le conseil de cette municipalité a décidé dans l'intérêt de l'ordre, de ne point accorder ni recommander l'octroi de *licenses* pour la vente de liqueurs fortes par les aubergistes, dans le dit comté.

En même temps, nous vous prions et sollicitons respectueusement de vouloir bien n'accorder aucune *license* pour auberges, permettant de vendre et détailler des liqueurs fortes et spiritueuses pour le dit comté de Huntingdon, et, ce faisant, nous ôsons assurer à Votre Excellence que la très grande majorité des habitants de ce comté approuveront votre conduite et ne cesseront de prier.

Salle des séances du Conseil, à Laprairie, ce 8 mars 1852.

John Macdonald, Président pro-tem.
P. D. Hébert, J. P.
Pierre N. Lefèvre écr., F. Trudeau,
Joseph Derome, J. L. Langevin,
Callixte Bouchard, Abraham Dupuis,
P. H. Girardin, Lucien Régner,
Antoine Filion, J. B. Perrier,
Louis Derige, C. A. Mariée,
Etienne Dumontel, J. Pepin,
Amable Pinsonnault, J.-B. Lefèbvre.

Une note accompagnant la requête ci-haut appelle notre attention sur le silence d'un grand nombre de municipalités de ce district à l'é-

---

—Oui, ma Frisette, tu auras aussi quatre roues, cinq, si tu veux.

—Je ressemblerais à une duchesse !

—Du tout, dit l'étudiant, tu resteras Frisette.

—Comment appelles-tu ce brave ?...

—Je ne sais sous quel nom il a été baptisé, mais je le bénis, lui, ses lunettes bleues et sa livite marron.

Un quart d'heure après le couple joyeux descendait l'escalier. Frisette sautait sur chaque marche, légère comme un oiseau.

Mathias entra avec solennité chez un changeur et étala son billet de mille francs en retroussant fièrement sa moustache.

—Monsieur veut-il de l'or ou de l'argent ? lui dit le changeur.

—De l'argent, il y en a plus ; répondit imperturbablement Mathias.

Et il sortit en emportant son sac, plus heureux que ne le fut jamais empereur romain ainé sur son char triomphal.

Pauvre Mathias ! bonne race et franche nature que la paresse et l'oisiveté avaient gâté jour par jour et qui se laissait aller insouciant au courant si facile des mauvaises passions. Il ne comprenait pas que cet argent qu'il pressait si joyeusement sur sa poitrine et dont le son métallique l'enivrait d'un bonheur inaccoutumé, était l'appât que lui jetaient ces satellites vigilants du désordre et de l'anarchie ; il jouait, plus aveugle que criminel, avec le feu destructeur des révolutions, sans savoir ou s'arrêterait cet incendie sacrilège.

Pour que la journée si bien commencée fût complète, il emmena dîner sa chère Frisette dans un restaurant renommé du quartier latin et l'autorisa à choisir les mets les plus succulents et les vins les plus exquis.

Il se faisait tard quand ils rentrèrent.

Au moment où Mathias mettait le pied sur le pas de la porte, un homme qui marchait dans le même sens que lui le toucha à l'épaule.

Mathias se retourna. L'inconnu lui fit un signe.

L'étudiant inclina la tête en signe affirmatif.

—Monte, ma petite Frisette, dit-il à sa femme, je te suis à l'instant.

—Où veux-tu donc aller ?

—Ma foi, je ne m'envolerai pas ; j'ai deux mots à dire à Narcisse, et tu sais que c'est là, au coin de la rue qu'il demeure.

—Ah ! tu as deux mots à dire à Narcisse, fit Frisette avec un signe de mauvaise humeur. C'est donc bien pressé ?

Frisette, la curiosité est un vilain défaut, et le vin de champagne te rend jacasse ; je vais dire ce que je vais dire ; monte au colombier.

Et il imprima à Frisette un léger mouvement de rotation.

Celle-ci jugea qu'il était superflu de répondre, et rentra.

Mathias ferma la porte, puis alla rejoindre l'inconnu qui lui avait fait un signe.

—Jeudi, à neuf heures, à la barrière du Mont Parnasse, la septième maison à droite.

—Dans trois jours ?

—Oui.

—Qu'y ferai-je ?

—Tu attendras.

—Quoi ?

—Je n'en sais pas davantage.... J'ai reçu le même avis : ce ordre de te le transmettre.

—C'est bien, j'y serai.

—Adieu, frère.

—Adieu, frère.

L'inconnu s'éloigna.

Mathias le regardait, mais sa pensée était bien loin.

Il paraît que le torchon va brûler, se dit-il, ma foi, tant mieux ! je m'ennuie à ne rien faire. Frisette doit être furieuse ; montons vite au colombier.

Et il regagna en courant la maison qui renfermait son domicile conjugal.

—Frisette n'était pas furieuse le moins du monde ; elle rêvait à ses robes de velours pouceau et à son chapeau à plumes. A peine si elle entendit Mathias ouvrir la porte ; il y avait si longtemps que Frisette n'avait pas fait de si jolis rêves. Tous les meubles de la chambrette lui paraissaient changés par un bon génie ; son lit était en or massif, les murs étaient cachés par une riche tenture, la petite lampe, un lustre étincelant.

—Oh ! dit Frisette en secouant la tête, tu m'as réveillée d'un beau rêve.

—Ah ! bah ! le passé est passé. Des rêves, tu en feras tant que tu voudras, une idée !

—Encore ! laquelle ?

—Si nous profitions de notre brillante fortune pour donner un grand festin aux camarades !

—L'idée n'est pas mauvaise ; la voisine en maigrira de dépit.

—Donc Frisette, prends cette plume et écris ; je vais dicter.

—Alors je suis ta secrétaire ; allons, dicte, j'écris.

Frisette se plaça debout devant la commode.

Mathias se couvrit le front de ses deux mains, et resta quelques secondes silencieux :

" De par la présente, ton ami Mathias t'invite " à celui de lui faire l'honneur d'accepter un " repas hallazarien orné de pipes et de punch " chez "Viand."

—Et pour quand le festin ?

—Pour après demain.

—Si tôt !

—J'ai mes raisons.

—Lesquelles donc ? fit Frisette étonnée.

Mathias se mordit les lèvres.

—Ecoute, Frisette, j'ai une observation à te faire, tu as le point d'interrogation trop facile.

—Tu te méfies de moi, dit celle-ci d'un ton attriste.

—Non, Frisette ; mais il y a des choses qu'on ne dit pas parce qu'on ne doit pas les dire.

—Oh ! je sais bien que tu as des secrets.

—Allons, puisque tu le sais, fit Mathias, parlons d'autre chose.

—Mon petit Mathias, lui dit-elle, il y a quelque chose qui me chiffonne, vois-tu, on t'entraîne, tu n'es déjà plus le même, tu te laisses aller, parceque tu es bon enfant ; mais prends y garde, ça finira mal ; j'en sais plus que tu ne crois.

—Frisette ! murmura Mathias, ne cherche rien à savoir ; ça brûle.

—Eh bien ! monsieur, je sais tout, ou plutôt, je m'en doute. L'autre jour, dans ta poche, pendant que tu dormais, j'ai trouvé un papier.

—Un papier !..

—Oui, un papier griffonné au crayon et que, le lendemain matin tu as brûlé très soigneusement.

—Comment, Frisette, tu as osé !.. dit Mathias en se levant furieux.

—J'étais jalouse, tiens... depuis quelque temps tu parlais tout seul la nuit, ça m'inquiétait.

—Frisette, reprit Mathias, ce que tu as fait là est mal, et bien dangéreux peut-être.

Le ton avec lequel celui-ci avait prononcé cette phrase était si sinistre, que la pauvre enfant se sera fortement contre son mari et lui dit d'une voix toute tremblante :

—Dam ! je ne savais pas.

Mathias la regarda en face.

—Tu m'aimes, n'est-ce pas ? reprit-il.

—Je le crois bien !

—Eh bien ! souviens-toi que si jamais tu prononçais un mot, tu me tuerais.

—Bon Dieu ! que dis-tu là ?

—Frisette, c'est comme ça ; on ne plaisante pas, à ce qu'il paraît, là-bas. Aussi, je suis bien sûr que tu ne diras rien.... comme tu es pâle !

—Tu te figures peut-être que ça me donne des couleurs ce que tu viens de dire, Mathias, ajouta-t-elle une seconde fois d'une voix bien basse, ça finira mal.

(*A continuer.*)